

# ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL

1<sup>er</sup> tour : vendredi 9 novembre 2012



Élections des délégués du personnel chez Red-on-line :  
un point sur les postes de délégué du personnel et de délégué syndical

Le DP

- Le **délégué du personnel (DP)** a pour mission de **représenter les salariés auprès de l'employeur**. Il lui fait part des **réclamations individuelles ou collectives** concernant l'application de la réglementation (respect de l'application du Code du travail et des conventions collectives, des dispositions concernant l'hygiène sécurité, etc.).
- Les DP exerceront leur mission par le biais de réunions **mensuelles** avec l'employeur. De plus, les DP titulaires disposent de **10 heures de délégation par mois**. Chaque DP pourra **assister les salariés** qui en feront la demande lors d'entretiens avec l'employeur. Ils seront aussi des interlocuteurs privilégiés de l'inspection du travail. Les DP pourront aviser l'employeur de toute atteinte injustifiée au droit des personnes. Ils pourront aussi faire des propositions concernant l'organisation générale de l'entreprise.

Le DS

- Le **délégué syndical (DS)**, dans une structure de moins de 50 employés, est désigné par le syndicat parmi les DP élus. Il cumule donc la fonction de DP et celle de DS. Cette **double casquette** lui permet de défendre pleinement les intérêts des salariés tout en ayant l'appui et les moyens mis à disposition par son syndicat. Au-delà des missions de DP, le DS est l'interlocuteur de la direction qui doit mettre en place une **négociation annuelle obligatoire** portant sur les salaires effectifs, la durée et l'organisation du temps de travail, la prévoyance maladie, l'épargne salariale, les travailleurs handicapés et l'égalité professionnelle.

La liste présentée par **Info'Com CGT** est composée de personnes syndiquées et non syndiquées. Si les salariés choisissent notre liste, les salariés de Red-on-Line seront donc représentés à la fois par des **DP** et par un **DS**. **Émilie, Lise, Coralie et Stéphanie** pourront ainsi représenter et défendre au mieux les intérêts de l'ensemble des salariés.



David Jourdan

Délégué syndical d'ETAI

*« La section syndicale Info'Com-CGT d'ETAI soutient à 100 % les candidates de Red-on-Line pour les élections du 9 novembre. Leur élection permettra d'étendre à ROL les efforts réalisés avec les élus des autres sociétés du groupe pour améliorer les conditions de travail et les droits des salariés. La concertation menée par Émilie, Lise, Coralie et Stéphanie auprès des salariés ROL pour préparer ce scrutin est exemplaire, et mérite une participation massive de tous dès le premier tour. »*

# UNE NOUVELLE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE ET POUR VOUS REPRÉSENTER...

## Pour l'ensemble du personnel ROL, nous nous engageons à :

- Veiller à la **bonne application de nos conventions collectives**, notamment quant au statut appliqué au personnel
- Faire **reconnaître la surcharge de travail**, génératrice de stress, et les heures supplémentaires actuellement ni rémunérées ni compensées
- Améliorer la gestion des notes de frais (modalités et délais de remboursement) et **garantir les droits des salariés pigistes**
- Soutenir et **aider tout salarié victime d'un harcèlement** moral ou sexuel
- Revendiquer un **plan de formation professionnelle** de qualité

## Il existe trois types de pôles dans notre société, pour lesquels les revendications sont différentes. Nous nous engageons pour chacun d'entre eux.

- **Pôle « commercial et marketing »** : Accompagner les salariés dans la négociation de leurs objectifs annuels, notamment pour ceux dont le salaire comporte une part variable
- **Pôle « Food Safety – JDLE – HSE international »** : Obtenir une communication transparente sur le devenir de ces services, et veiller à ce que les salariés pigistes soient payés dans des délais raisonnables
- **Pôle « HSE France »** : Faire reconnaître le droit des salariés à avoir une vie privée (organisation des missions plus en amont, indemnisation des déplacements, etc.)

## Nous nous engageons également sur une méthode :

- vous consulter avant chaque réunion et pendant toutes les négociations
- vous informer régulièrement par l'intermédiaire d'une lettre électronique de l'actualité sociale dans l'entreprise
- organiser une réunion semestrielle de bilan ouverte à tous les salariés
- agir en concertation avec les élus des autres sociétés du groupe autour de problématiques communes (aide aux frais de garde, intéressement groupe, mise en place d'un comité de groupe, etc.).

TITULAIRES



**Emilie Pezzopane, 34 ans,** syndiquée Info'Com CGT, chez ROL depuis juillet 2010. Au-delà du simple respect de leurs droits, j'espère faire reconnaître l'investissement de tous les salariés ROL et avancer leurs revendications collectives légitimes, notamment grâce à la mise en place de la négociation annuelle

**Lise Henri, 27 ans,** chez ROL depuis août 2009. En charge de la gestion de l'outil HSE Compliance. Sans étiquette syndicale, j'espère établir un vrai dialogue constructif avec la direction, pour faire appliquer le Code du travail et nos conventions collectives.



SUPPLÉANTES

**Coralie Mazars, 24 ans,** chez ROL depuis août 2011, juriste HSE France. Syndiquée Info'Com CGT, j'espère pouvoir appuyer nos DP titulaires dans leurs négociations avec la direction, en les aidant à préparer au mieux leurs réunions mensuelles, et faire reconnaître le statut cadre pour les salariés qui y ont droit.



**Stéphanie Senet, 39 ans,** journaliste chez ROL (JDLE) depuis octobre 2011, de formation juridique, non syndiquée. Je souhaite favoriser la communication au sein de l'entreprise, participer à l'amélioration des conditions de travail et aider à trouver des solutions lorsque des difficultés se présentent.